

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VENDREDI 02 AVRIL 2021 A 19H00
--

DATE DE CONVOCATION : 26 MARS 2021

DATE D'AFFICHAGE : 26 MARS 2021

CONSEILLERS EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 22

POUVOIRS : 0

VOTANTS : 22

L'an deux mille vingt et un, le deux avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MUNCH, Maire.

Etaient présents : Madame MUNCH Mireille, Monsieur DELPORTE Jacques, Madame FITTE-REBETE Martine, Monsieur ROUGERIE Dany, Madame GENDRE Geneviève, Monsieur CABANIE Guy, Madame BRUAUX Isabelle, Monsieur LITTIERE Alain, Madame DESCROIX Patricia, Monsieur JOLY Clément, Madame CAMUS Christine, Monsieur ATRIDE Edie, Madame DUVERGER Patricia, Monsieur ROI Mehdi, Madame BOZZOLLA Anne, Monsieur GOMES Thierry, Madame DORIER Laurène, Monsieur CLARISSE Florian, Madame SPEYSER Annie, Monsieur BOURDAUX Alain, Madame BELTRAMO Claire, Monsieur ISNER Nicolas

Absent excusé : Monsieur CIGLAR Stéphane

Secrétaire de séance : Madame BRUAUX Isabelle

Introduction de la séance :

Madame le Maire fait un point COVID-19 à l'ensemble des conseillers présents. Elle précise que la période est extrêmement difficile, c'est une période très triste avec de nombreux deuils et insiste sur le fait de respecter scrupuleusement les gestes barrières. Madame le Maire souhaite une accélération de la vaccination, elle a interpellé Marne et Gondoire à ce sujet. Monsieur TEBALDINI lui a indiqué que le Totem était à plus de 10 000 vaccinations réalisées soit environ 1800 par semaine, il va y avoir également un grand vaccinodrome à Val d'Europe dans l'hôtel New Port Bay Club à Serris aux environs de mi-avril. La pharmacie des Lumières vaccine également sur rendez-vous, elle l'a déjà fait la semaine dernière et va le refaire normalement elle doit recevoir encore 10 doses.

A partir de mardi, seuls les enfants dont les parents exercent des professions prioritaires pourront être en présentiel à l'école.

A ce jour, l'Inspection Académique, Mme GIGON, nous a informé que 24 élèves en élémentaires et 10 élèves en maternelle pourraient être accueillis.

Bien sûr, ces élèves pourront bénéficier de la cantine et de l'accueil du soir.

Nous attendons les décrets et notamment pour le CLSH et la salle des jeunes pendant les vacances.

Pour le moment, annulation de la chasse aux œufs remplacé par une distribution de 6 œufs à chaque enfant scolarisés, salle des jeunes et aux bénéficiaires des portage de repas.

Le ramassage écocitoyen est reporté... troc et puces et soirée théâtre reporté en septembre. Les dates sont déjà bloquées.

FINANCES :
**MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION D-12022021-5 RELATIVE A LA DEMANDE DE
SUBVENTION AU SDESM POUR DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC
(SYNDICAT DÉPARTEMENT DES ÉNERGIES DE SEINE ET MARNE)**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 2.II de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 modifiée relative à la maîtrise d'ouvrage publique.

CONSIDÉRANT que la commune de Ferrières en Brie est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : ADOPTE les modifications suivantes concernant la délibération D-12022021-5 :

ARTICLE 2 : la commune assure la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau d'éclairage public

ARTICLE 3 : la commune assure le lancement des études et des travaux concernant la mise en place d'horloges astronomiques sur le réseau d'éclairage public de la commune

ARTICLE 4 :

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à la réalisation des travaux.

AUTORISE l'entreprise détentrice du marché de maintenance de l'éclairage public (SPIE) à évacuer et à mettre en décharge spécialisée les points lumineux déposés afin d'effectuer le traitement et le recyclage des déchets.

ARTICLE 5 : DEMANDE au SDESM les subventions à hauteur de 50% du prix des travaux.

Pour : 22

- Madame MUNCH Mireille, Monsieur DELPORTE Jacques, Madame FITTE-REBETE Martine, Monsieur ROUGERIE Dany, Madame GENDRE Geneviève, Monsieur CABANIE Guy, Madame BRUAUX Isabelle, Monsieur LITTIÈRE Alain, Madame DESCROIX Patricia, Monsieur JOLY Clément, Madame CAMUS Christine, Monsieur ATRIDE Edie, Madame DUVERGER Patricia, Monsieur ROI Mehdi, Madame BOZZOLLA Anne, Monsieur GOMES Thierry, Madame DORIER Laurène, Monsieur CLARISSE Florian, Madame SPEYSER Annie, Monsieur BOURDAUX Alain, Madame BELTRAMO Claire, Monsieur ISNER Nicolas

Contre : 0

Abstention : 0

FINANCES :
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

VU le code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Rapport d'Orientations Budgétaires,

Le Conseil Municipal,

ARTICLE 1 : PREND ACTE qu'un débat a eu lieu lors de la séance.

Madame le Maire remercie les élus de leur participation.

Madame le Maire lève la séance du Conseil Municipal.

La séance a été levée à 20h14.



Le Maire,


Mireille MUNCH